

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE 1^{er}

SECRETARIAT GENERAL

BP: NGAOUNDERE



ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NGAOUNDERE 1st SUBDIVISIONAL
COUNCIL

GENERAL SECRETARY

P.O. Box: NGAOUNDERE

AVIS DE CONSULTATION
N° 19 /AC/CAN1/SG/SIGAMP/CIPM/2025 DU 01 OCT 2025
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS A WAKWA

1. Objet de l'avis de consultation

Le Maire de la Commune D'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, Maître d'Ouvrage du projet d'investissement lance un Appel d'Offres National Ouvert N° _____/AC/CAN1/SG/SIGAMP/CIPM/2025 du _____ qui porte sur l'exécution des travaux de construction de deux hangars a wakwa, dans le cadre du BIP de l'exercice 2025.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires
- Fondation
- Maçonnerie – élévation
- Enduits- chape et divers
- Charpente/couverture
- Menuiserie bois
- Peinture vitrerie
- Electricité
- VRD

3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

4. ALLOTISSEMENT

Les travaux seront exécutés en un (01) lot.

5. COUTS PREVISIONNELS

Le coût prévisionnel TTC des travaux est de **40 000 000 francs CFA**.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société hydrauliques agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées.

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2025 :

Exécution des travaux de construction de deux hangars a wakwa, dans le cadre du BIP de l'exercice 2025, dans la Commune de Ngaoundéré 1^{er}.

8. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : *en ligne*.

9. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions

dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure en annexe avec un montant de **deux cent soixante-quatre mille (264 000) francs CFA** ; il est au plus égal à 0,66% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, accompagné du récépissé CEDEC en ce qui concerne les lettres commandes entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les Services du MO/MOD aux heures ouvrables à *la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} (service (SIGAMP), numéro 699 17 02 22, BP : 62 dès publication du présent avis.*

Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique fixé par le maître d'ouvrage (à préciser).

11. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de Consultation peut être retiré à la **commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA payable à la **Recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}** au titre des frais de dossier.

12. DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

13. REMISE DES OFFRES

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

La soumission est exclusivement en ligne, l'offre devra être transmise sur la plateforme CO- LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le au plus tard le 10 OCT 2025 à 01 OCT 2025 K heures précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, caution et récépissé CEDEC devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 19 /AC/CAN1/SG/SIGAMP/CIPM/2025 DU 01 OCT 2025
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS A WAKWA,
DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 1^{er}, DEPARTEMENT DE LA VINA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

14. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner timbrée selon le modèle en annexe ;

- Une copie légalisée du registre de commerce ou l'expédition ;
- Une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Une attestation de conformité fiscale en cours de validité ;
- Une attestation d'immatriculation timbrée datant de moins d'un mois) ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Une attestation pour soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- Une caution de soumission d'un montant de 264 000, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres accompagnée d'un récépissé CEDEC d'un montant de 264 000.
- Un plan de localisation signé par le soumissionnaire ;
- Une attestation de catégorisation
- Une quittance d'achat du Dossier de Consultation de 30 000 francs CFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront être datées de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Une proposition technique succincte (méthodologie, planning, approvisionnement), référence de l'entreprise et un personnel d'encadrement ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé du soumissionnaire ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif dûment signé du soumissionnaire ;

15. LA RECEVABILITE DES OFFRES :

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif reprises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du règlement de la consultation. Elles doivent être daté de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toutes offres incomplètes conformément aux prescriptions de règlement de cotation sera déclarée irrecevable.

16. EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} procèdera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

17. DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Le dépouillement aura lieu le _____ à 15 heures précises à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

a-Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou la non-conformité d'une copie du récépissé de consignation de la caution de soumission délivrée par la CEDEC au-delà de 48 heures après le dépouillement ;
- Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la clé de sauvegarde ;
- Non-respect de la taille et format des fichiers.

b -Principaux critères de essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- A. Références de l'entreprise dans les travaux de forages ou d'adduction d'eau ;
- B. Expérience du personnel technique ;
- C. Disponibilité du matériel essentiel ;
- D. Capacité de financement supérieure ou égale à 7 000 000 ;
- E. Présence de la méthodologie, planning et approvisionnement ;
- F. Déclaration sur l'honneur du soumissionnaire signe et datée certifiant la visite du site.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

18. ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE :

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

19. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

20. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, téléphone : 698 14 33 00 Ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.publiccontracts.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le maître d'ouvrage.

21. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 695 44 93 33 ou le MO 699 85 15 24.

Ampliations :

- ARMP (pour publication dans le JDM) ;
- DDMAP/Vina ;
- Président CIPM/NGAOUNDERE 1^{er} ;
- Affichage ;
- Chrono.

Ngaoundéré le

01 OCT 2025

Le Maire,
(Autorité Contractante)



Yaya Ibrahim
Maire de la Commune d'Arrondissement
de Ngaoundéré 1^{er}